

A LA
DES MESURE
FAMILLES

BULLETIN D'INFORMATIONS
DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

LE PRAIRIQUOIS ÉTÉ 2021



VILLE DE
NOTRE-DAME-DES-
PRAIRIES

 Suivez-nous!

Le Prairiquois, ÉTÉ 2021, Volume 46 #2
www.notredamedesprairies.com

Chalut AUTO
JOLIETTE



Suivez-nous sur Facebook ! CHALUTAUTO.COM CHALUTAUTOCADILLAC.COM
250, boul. Antonio-Barrette, N.D.P. QC J6E 6J5 | T. 450 756-1638

NOTE IMPORTANTE

Étant donné l'évolution rapide de la situation en lien avec la COVID-19, toute l'information contenue dans le présent Prairiquois est sujette à changement sans préavis.

spec 360
plomberie



Plomberie

Résidentiel
Commercial
Industriel



Patrice Dyotte

p.dyotte@plomberiespec360.ca

450.756.8647

215 Rue Joseph M. Parent, Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 0S1



Clinique de santé dentaire
familiale
Dr Roger Marchand | Dre Stéphanie Laporte

L'histoire derrière votre beau sourire!



450 752-0933

107, CURÉ-RONDEAU, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES
WWW.DENTISTEROGERMARCHAND.CA



L'équipe de la clinique
de Diane Monette
Audioprothésiste

**PROTHÈSES
AUDITIVES**

Examens auditifs | Réparations
Piles et accessoires
Bouchons protecteurs (eau/bruit)



DIANE MONETTE
AUDIOPROTHÉSISTE
DEPUIS 1997

450 759-9939

136, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies
www.dianemonetteaudioprothesiste.com



Cynthia Boisclair
DENTUROLOGISTE

PROTHÈSES DENTAIRES



CONSULTATION
GRATUITE
SUR
RENDEZ-VOUS

- › Complètes
- › Partielles
- › Sur implants
- › Réparation
- › Base molle
- › Regarnissage

450 803-9649

107, Curé-Rondeau
Notre-Dame-des-Prairies

DES ORGANISMES PRÈS DE VOUS

Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS)
Francine Houle ☎ 450 759-2572

Bazar N.D.P.
Michel Vézina ☎ 450 759-9249
www.bazar-ndp.siteweb.com

Centre de femmes Marie-Dupuis
Marie-Christine Laroche
☎ 450 752-5005
www.cdfmariedupuis.com

Chevaliers de Colomb
Jean Larivière ☎ 450 750-5266

Centre de la petite enfance des Amis des Prairies
Dave Harvey ☎ 450 753-7864

Club le bel Âge N.D.P.
Annette Nantel ☎ 450 944-4044

Club de scrabble Jolimot
Claudine Perreault ☎ 450 759-4197

Croix-Rouge
Jean Larivière ☎ 450 867-0716

Groupe scout de Notre-Dame-des-Prairies
Michel Boucher ☎ 450 756-1285

Ensemble traditionnel La Foulée
Andréanne Dauphin ☎ 450 759-3545
www.lafoulee.org

Les félins sans toit
Michelle St-Georges
☎ 450 759-8056

Maison des jeunes Café-Rencontre
12-17 du Grand Joliette
Marie-Chantal Bouchard
☎ 450 756-4794
www.maisondesjeunesgrandjoliette.org

Partage N.D.P.
(Aide les personnes âgées à se sortir de leur isolement)
Pierre Renaud ☎ 450 756-0430

Pastorale paroissiale
Nicole Desmarais Bourassa
☎ 450 753-7373

Saint-Vincent-de-Paul
(Mouvement d'entraide aux démunis)
Michel Cloutier ☎ 450 759-4862

NUMÉROS IMPORTANTS

Pour les urgences ☎ 9-1-1

Ambulance ☎ 450 759-1312

Police (appels courants)
☎ 450 759-5222

Info COVID-19 ☎ 1 877 644-4545

Centre de prévention du suicide de Lanaudière
☎ 1 866 277-3553 ☎ 1 866-APPELLE

Police (Info-Crime) ☎ 1 800 711-1800

Pompiers (information et conseils de prévention) ☎ 450 753-8154

Carrefour canin ☎ 450 752-2646

LE PRAIRIQUOIS ÉTÉ 2021

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

Centre/
des Arts et
des Loisirs
Alain Larue

225, boulevard
Antonio-Barrette

VILLE DE
NOTRE-DAME-DES
PRAIRIES

HÔTEL DE VILLE

132, boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 1E5

info@notredamedesprairies.com
T. 450 759-7741 | F. 450 759-6255

notredamedesprairies.com

Sommaire

Numéros importants.....	3
Mot de la mairesse	5
Informations municipales	6
Développement culturel	14
Flash info	17
Bibliothèque	21
Loisirs et saines habitudes de vie	23
Programmation des loisirs	26
Babillard des organismes	32

Heures d'ouverture des bureaux

lundi	8 h 30 à 16 h 30	Les bureaux sont fermés chaque jour de 12h à 13h.
mardi	8 h 30 à 16 h 30	
mercredi	8 h 30 à 16 h 30	
jeudi	8 h 30 à 17 h 30	
vendredi	8 h 30 à 12 h	

Séances du conseil

Lundis 31 mai, 14 juin, 5 juillet et 16 août.



Distribution gratuite dans tous les foyers dès sa publication

Révision et correction : Service des communications

Réalisation : Éditions Média Plus communication • Impression : BBM-LANCTÔT
Illustrations et photographies supplémentaires : pixabay, freepik.com



**résidence
funéraire
de Lanaudière**

La Résidence Funéraire de Lanaudière est à l'écoute des familles depuis plus de 35 ans.

- Respect, compréhension
- Personnalisation
- Préarrangement
- Columbarium



Une équipe à votre service!

☎ 450-759-7148 🌐 rflanaudiere.com

📍 90 Wilfrid-Ranger, St-Charles-Borromée · 24 h / 24 - 7 jours / 7



Heures d'ouverture

Lundi au dimanche: 12h30 à 21h

4, AV. DES PLAINES, NDP



3 ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR!

4, ave des Plaines | 200, boul. A. Barette | 565, route 131

proxiextra.com




Pépinière St-Paul

399, Boul. Brassard (Rte 343)
 📍 St-Paul-de-Joliette
 450.754.2831



AIMEZ. OSEZ.

BRANDSOURCE

AMEUBLEMENT

S. J. Dion

📍 1, GAUTHIER NORD, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

☎ 450 759-1409 🌐 brandsourcedion.ca

mastervox
électronique

Plus de 40 000 items en inventaire sur 2 étages!!

15% DE RABAIS
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON*

68, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies (QC) J6E 1E4

450 752-0002

Tout pour l'électronique

*Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Valide jusqu'au 01-09-21.

MOT DE LA MAIRESSE



Chères prairiquoises, chers prairiquois,

Après plus d'un an à vivre cette « nouvelle vie », nous en sommes venus à apprécier ce qui nous est permis et à tirer le meilleur de chaque situation. Et surtout, nous n'avons pas perdu espoir...

Ici à l'hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies, toute l'équipe garde l'espoir de pouvoir vous offrir un été le plus agréable et le plus festif possible. Et bien que nous n'ayons encore aucune certitude concernant les mesures et consignes sanitaires à venir, tout le monde travaille d'arrache-pied afin de vous préparer une programmation diversifiée et colorée ! Vous recevrez le feuillet décrivant en détail le contenu de ces activités à votre porte en juin. En attendant, je peux vous dire que nos troupes ont rivalisé d'imagination pour ne pas laisser la COVID nous priver de tous les plaisirs. Nous avons innové et avons mis tout en place pour vous présenter, dans le respect des mesures de distanciation, un feu d'artifice d'envergure. Du jamais vu pour le soir de la Fête nationale.

Tout au long de l'été, des spectacles de toutes sortes et pour tous les âges seront également proposés dans les parcs ainsi qu'une exposition extérieure au Carrefour culturel et un jeu d'évasion dans notre charmant sentier champêtre. Une surprise vous attend en août, un cadeau pour toute la famille sous forme d'installation interactive et lumineuse (une collaboration de Créos en partenariat avec le Quartier des spectacles de Montréal). Nous sommes très fiers de cette programmation étonnante et avons hâte de vous la faire découvrir.

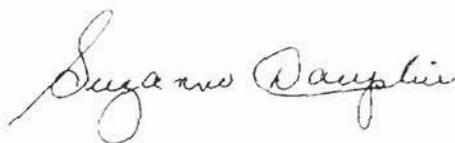
En plus de ces projets stimulants, des opérations de taille verront le jour au cours des prochains mois et années dans notre belle ville à la mesure des familles. L'implantation de la nouvelle école primaire et de la patinoire réfrigérée nous pousse à revoir l'implantation de l'ensemble de nos infrastructures sportives et de loisirs ainsi que nos parcs et espaces verts. Nous avons donc mandaté des professionnels afin d'élaborer un plan directeur des parcs et espaces verts pour l'ensemble du territoire.

À ce titre, nous avons d'ailleurs reçu une excellente nouvelle au cours des dernières semaines. Une subvention de près de 3 millions \$ nous a été accordée par le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) du Ministère de l'éducation du Québec, dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC). Ces sommes serviront à la construction d'une patinoire couverte et réfrigérée qui prendra place au parc Amable-Chalut. Ce projet, que nous chérissons et qui verra le jour en 2022, viendra répondre au besoin de bouger de notre collectivité 12 mois par année. Il prévoit une patinoire réfrigérée couverte avec des bandes, mais aussi des ancrages pour des paniers de basketball. Des espaces sont aussi prévus pour la construction d'un chalet de service incluant un vestiaire, des zones de commodités et un garage pour la surfaceuse. Le stationnement existant du parc Amable-Chalut sera aussi agrandi afin d'accueillir l'achalandage supplémentaire généré par l'équipement.

En terminant, j'aimerais revenir sur deux priorités présentées lors de l'adoption du budget 2021 et qui seront bientôt mises de l'avant. La première concerne la poursuite du développement du parc industriel. À ce chapitre, nous pouvons annoncer que plusieurs professionnels sont à l'œuvre pour planifier les travaux d'infrastructures nécessaires tout en tenant compte des particularités de cette zone. Le conseil municipal a donc retenu les services d'ingénieurs, biologistes et aménagistes pour s'assurer d'un développement harmonieux et durable dans ce secteur et ainsi permettre d'accueillir des entreprises qui généreront des emplois pour nos citoyen et citoyennes.

Nous avons également annoncé la création d'une réserve en environnement. C'est maintenant chose faite ! Un règlement a été adopté le 19 avril dernier pour la création de cette réserve d'un montant de 150 000 \$. Les sommes proviennent de diverses sources telles que le surplus libre de la ville, les redevances en locations des compagnies de communication et diverses autres sources. Il nous reste maintenant à déterminer les critères qui serviront de balises pour l'utilisation des montants. J'invite la population à nous informer des préoccupations ou encore des projets qu'ils voudraient voir prioriser par le conseil municipal. Suivez les développements sur le site Web de la ville.

Je vous souhaite une magnifique saison estivale, remplie de soleil et de petites joies !



SUZANNE DAUPHIN
MAIRESSE

INFORMATIONS MUNICIPALES

SAISON ESTIVALE, FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Les bureaux de la Ville seront fermés pour la St-Jean-Baptiste le jeudi 24 juin et pour la Fête du Canada le jeudi 1^{er} juillet. Ils seront également fermés du 18 au 31 juillet inclusivement pour la période des vacances estivales du personnel administratif municipal.

Notez que le Service des travaux publics ainsi que le Service des loisirs et des saines habitudes de vie resteront ouverts durant cette période. Pour joindre ces services durant la période de vacances, composez le 450 759-7741 et suivez les indications enregistrées sur le message.



REPORT DES ÉCHÉANCES DE TAXES

Pour 2021, en plus d'un gel du compte de taxes, des allègements ont été adoptés par le conseil municipal afin de soulager les propriétaires pouvant vivre une situation financière délicate en lien avec la pandémie. Le conseil a donc décidé d'abolir la pénalité sur les retards de paiement pour l'année 2021 et de réduire substantiellement le taux d'intérêt sur les arrérages de 2021, le faisant passer de 13% à 8%.

Les dates d'échéances ont également été repoussées :

- 17 mai 2021
- 15 juillet 2021
- 15 octobre 2021
- 15 décembre 2021

CONCOURS NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES EN FLEURS 2021

Nous en sommes déjà à la 28^e édition du concours Notre-Dame-des-Prairies en fleurs où la Ville encourage ses citoyennes et citoyens à embellir l'extérieur de leur résidence et ainsi améliorer la qualité de vie de leur quartier.

Comme par les années passées, les juges sillonneront toutes les rues du territoire durant la période estivale pour évaluer chacune des propriétés et choisir les gagnants/gagnantes dans les catégories suivantes:

- **Façade** : 3 nommés dont 1 premier prix par quartier
- **Commerce** : 3 nommés dont 1 premier prix pour l'ensemble de la Ville

Aucune inscription n'est nécessaire puisque toutes les rues seront visitées. Nous vous rappelons les critères retenus pour l'évaluation des aménagements:

- Bonnes proportions (agencement de variétés, aménagement, etc.)
- Entretien (propreté, absence de mauvaises herbes, etc.)
- Originalité (nouveau, imagination, intégration de matériaux inertes tels que fontaine, banc, rocaïlle, etc.)
- Fleurs annuelles (intégration de leurs annuelles dans l'agencement)
- Santé des végétaux (taille d'entretien effectué, absence de maladie, etc.)
- Coup d'œil général (première impression, harmonisation des couleurs, etc.)
- Des points bonus seront attribués pour l'utilisation de l'échinacée jaune, notre fleur emblème.

L'adoption par la Ville en 2017, d'une fleur emblématique avait pour objectif de nous doter d'une identité distinctive et de favoriser le sentiment d'appartenance. Nous vous encourageons à l'utiliser dans vos arrangements. Plus elle sera présente et plus nos objectifs seront atteints.

Rappelons qu'un prix ne peut être attribué qu'une seule fois par période de trois ans pour une même adresse, et ce, afin de favoriser un plus grand nombre de gagnants/gagnantes qui se verront encourager à poursuivre leurs efforts pour embellir leur propriété.



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

RAPPEL DES DATES

COLLECTE DES GROS REBUTS (ENCOMBRANTS) - 22 JUIN • 6 JUILLET • 20 JUILLET • 31 AOÛT

Notez que lors de ces collectes spéciales de gros rebuts, aucun autre déchet, aucun bac ni sac, aucun matériau de construction en vrac ne pourront être ramassés. La réglementation municipale vous permet de placer vos encombrants sur le bord de la route au maximum 72 heures avant la collecte.

Nous vous remercions encore une fois pour votre implication à l'optimisation des différentes collectes. Ces gestes pour l'environnement permettront sans aucun doute d'atteindre les objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Joliette et de la Politique québécoise en gestion des matières résiduelles.

PROCHAINE COLLECTE DE BRANCHES

La collecte de branches printanière débutera dans la semaine du **17 mai 2021***. Les gens sont invités à déposer les branches en bordure de la chaussée, au plus tard **le lundi 17 mai**, 7h du matin. Afin de faciliter la collecte, vous devez déposer vos branches en face de votre propriété, en prenant soin d'orienter les troncs (bouts coupés) du côté de la rue.

Précisons que les branches de plus de 3,5 pouces de diamètre ainsi que les souches et les racines ne pourront être ramassées.

Précisons également que le service gratuit de collecte de branches ne couvre pas la collecte de branches issue du défrichage d'un terrain. Si vous mandatez un entrepreneur pour défricher un terrain, ou si vous effectuez vous-même ces travaux, vous devez exiger que la gestion des résidus soit incluse dans votre contrat ou prendre les dispositions afin de vous départir des résidus par vos propres moyens.

*** Veuillez noter que la collecte de branches ne peut s'effectuer sur l'ensemble du territoire en une seule journée. Elle peut prendre, selon la météo, jusqu'à 2 semaines. Laissez donc vos branches en bordure de la rue et elles seront ramassées.**

ÉCOCENTRE - HORAIRE

L'écocentre est situé au 1481, Raoul-Charrette à Joliette (450 759-9007) est ouvert aux citoyennes et citoyens selon l'horaire suivant:

Pour la période estivale : (Du 1^{er} avril au 31 octobre)

- Lundi et mardi fermé
- Mercredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Jeudi et vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h
- Samedi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Dimanche fermé



ROSE

Une expérience agréable

MAGASIN ROSE

- 📍 380, boul. Antonio-Barrette
Joliette (Québec) J6E 1G3
- ☎ 450 756.1804 | 1 855 755.6575
- 🌐 couvreplancherlanaudiere.com

RAPPEL - DIVERSES RÉGLEMENTATIONS

RÉGLEMENTATION SUR L'ABATTAGE DES ARBRES

Nous vous invitons à communiquer avec les services de permis et d'inspection afin d'obtenir de plus amples renseignements relatifs à la réglementation applicable ou pour obtenir les modalités d'émission du certificat d'autorisation nécessaire lorsque vous projetez l'abattage d'un arbre sur votre propriété.

La réglementation adoptée par le conseil municipal ajoute également de pénalités substantielles pour les contrevenants.

VOTRE RÉSIDENCE ET VOS ARBRES

Vous venez d'emménager dans votre nouvelle résidence? Vous avez choisi avec minutie votre terrain, vos matériaux, votre aménagement paysager...Mais avez-vous considéré la conservation ou la plantation d'un minimum d'arbres?

La réglementation municipale prévoit que pour toute nouvelle construction résidentielle, un arbre par 12 mètres de terrain, calculé le long de la ligne avant de l'emplacement, doit être conservé ou planté sur le terrain dans les 18 mois qui suivent l'occupation du bâtiment. Pour les résidences existantes, la même disposition existe, mais pour la conservation et le replantage.

Certaines essences d'arbres sont toutefois interdites en deçà de 50 mètres de tout trottoir, chaussée, tuyau souterrain, installation septique, fondation ou toute ligne de propriété. Consultez la réglementation avant de faire votre choix d'essence.

Pour plus d'information à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec le service d'urbanisme.

PROPRETÉ DES TERRAINS ET REMBLAYAGE

Tout propriétaire doit maintenir son terrain, bâtiments et remises en bon état de conservation et de propreté. Le fait de laisser, déposer ou

jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des débris, des déchets, du papier, des bouteilles et autres substances semblables sur un terrain, constitue une nuisance et est prohibé. Est également considéré comme nuisance le fait de laisser pousser des broussailles, des mauvaises herbes ou des roseaux sur un terrain. Lors de la construction d'un bâtiment, il est interdit de laisser sur le terrain des rebuts, matériaux ou substances qui risquent de communiquer le feu aux propriétés adjacentes.

Il est également important de noter que tous travaux de déblai et de remblai qui ne sont pas reliés à une construction déjà autorisée doivent faire l'objet de l'émission d'un certificat d'autorisation par les services municipaux.

PESTICIDES

Il est interdit de procéder à l'épandage ou à l'application de pesticides sur l'ensemble du territoire de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies. Il existe cependant certaines exceptions qui sont décrites par règlement. Un propriétaire qui désire procéder à l'utilisation de pesticides doit se procurer un certificat à cette fin auprès de la Ville.

PISCINES CREUSÉES ET HORS TERRE, BAINS À REMOUS ET BASSINS D'EAU

L'obtention d'un permis est nécessaire pour l'installation d'une piscine, qu'elle soit creusée ou hors terre, il est important de communiquer avec les services de permis et d'inspection avant d'entreprendre de tels travaux. La réglementation en vigueur précise les normes relatives à la localisation des bains à remous (spa), des bassins d'eau et des bâtiments accessoires abritant les bains à remous. Nous vous invitons également à communiquer avec les services de permis et d'inspection afin d'obtenir de plus amples informations relatives à ces normes.

Vous pouvez aussi consulter le site web de la Ville au www.notredamedesprairies.com, sous la rubrique Règlements municipaux, pour connaître les normes d'implantation des piscines, bassins d'eau et bains à remous.



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

La date retenue pour la journée de l'environnement 2021 est le samedi 29 mai et l'activité se tiendra au garage municipal (33, rang Sainte-Julie) comme par les années passées.

Au menu :

- Collecte de RDD (résidus domestiques dangereux)
- Distribution de compost en libre-service du vendredi 28 au dimanche 30 mai.
- Arbres offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts.

Cette période sera également l'occasion pour vous de répondre à un sondage en ligne. Nous y prendrons vos suggestions au sujet des projets que vous souhaiteriez voir se concrétiser avec les montants de la nouvelle réserve environnementale.

*Les activités de la Journée de l'environnement sont sujettes à changement selon l'évolution de la pandémie et les consignes de la santé publique.

PERMIS DE CONSTRUCTION

La plupart des interventions effectuées sur votre propriété nécessitent au préalable l'émission d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation de la ville. Il est de la responsabilité des citoyennes et citoyens d'obtenir les permis de construction ou les certificats d'autorisation nécessaires avant d'amorcer un projet.

Toutefois, les réparations ordinaires et l'entretien peuvent être effectués sans permis de construction. Les travaux doivent cependant être conformes à la réglementation municipale. Informez-vous auprès des services municipaux avant d'investir.

Il est possible de télécharger divers formulaires de demandes de permis sur notre site Internet. Tous nos formulaires ont été simplifiés, afin de les rendre plus accessibles et conviviaux. Vous n'avez qu'à télécharger les documents souhaités au format PDF et à les acheminer dûment complétés en personne, par courriel ou par voie postale à l'hôtel de ville. Cette fonctionnalité vise à accélérer le processus tout en vous simplifiant la vie !

Visitez la page permis, certificats et formulaires de notre site Internet.

VOUS PLANIFIEZ DES TRAVAUX QUI NÉCESSITERONT DE L'EXCAVATION ?

Évitez les bris de câbles et conduits souterrains

Planifiez-vous de poser une clôture, creuser une piscine, planter un arbre ou excaver autour de votre demeure ? Si c'est le cas, sachez que le sous-sol autour de votre résidence peut dissimuler des réseaux tels qu'un câble électrique, une conduite de gaz, un câble téléphonique ou de câblodistribution qui sont essentiels à votre qualité de vie et à celle de vos voisins et voisines. Assurez-vous de creuser en toute sécurité ! Une simple vérification auprès d'**Info-Excavation** vous confirmera s'il existe ou non de tels réseaux enfouis dans le sol. Le service gratuit et rapide vous permettra de garantir la sécurité de vos proches et de protéger l'environnement tout en assurant la continuité des services.

Pour placer une demande de localisation, vous pouvez téléphoner au 1 800-663-9228. Vous trouverez également toute l'information nécessaire en visitant le www.info-ex.com.



LUTTE À L'HERBE À POUX : ARRACHEZ-LA AVANT LE 1^{ER} AOÛT



Dans la région de Lanaudière, près de 12,5% de la population adulte est atteinte du rhume des foins. La grande responsable de cette allergie est l'herbe à poux. Son pollen cause le rhume des foins et, dans certains cas, l'asthme bronchique. Véritable fléau, l'herbe à poux affecte plus d'un citoyen ou une citoyenne sur dix, soit plus de 600 000 personnes au Québec. Les victimes du rhume des foins causé par l'herbe à poux se distinguent particulièrement au mois d'août et de septembre par leurs éternuements à répétition, leur nez bouché et leurs yeux larmoyants.

COMMENT RECONNAÎTRE L'HERBE À POUX ?

Au Canada, il existe deux espèces d'herbe à poux : la Grande herbe et la Petite herbe à poux. Il s'agit de la Petite herbe à poux que nous retrouvons majoritairement dans nos régions. La Petite herbe à poux est une plante annuelle qui se reproduit à l'aide de graines. Elle peut atteindre une hauteur de 10 à 90 centimètres, soit 4 à 36 pouces de hauteur. De couleur vert grisâtre, ses feuilles, semblables à des feuilles de carotte sont fortement dentelées et groupées deux par deux le long de sa tige.

Dès la fin du mois de mai, on voit apparaître les premiers plants d'herbe à poux. À la fin du mois de juillet, les fleurs mâles, sous forme d'épis verdâtres, poussent au sommet des tiges de la plante. Au début du mois d'août, les épis deviennent jaunâtres et libèrent une grande quantité de pollen dans l'air. La période de production de pollen s'échelonne jusqu'au mois de septembre. Par contre, on peut retrouver du pollen dans l'air jusqu'aux premiers gels ou aux premières neiges. Ainsi, il est fortement recommandé de se débarrasser de celle-ci avant le 1^{er} août.

HERBE À POUX OU HERBE À PUCE ?

Attention ! Il ne faut surtout pas confondre l'herbe à poux et l'herbe à puce ; ces deux mauvaises herbes ont des effets nocifs très différents sur la santé. On peut, à tout moment et sans danger, toucher l'herbe à poux pour l'arracher. Cette plante ne cause pas de démangeaisons cutanées comme c'est le cas pour l'herbe à puce.

RÉGLEMENTATION

CONCERNANT L'UTILISATION ET L'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE

HORAIRE D'ARROSAGE



PÉRIODES D'ARROSAGE AUTORISÉES DU 1^{ER} MAI AU 1^{ER} OCTOBRE

ARROSAGE MÉCANIQUE DE 20H À 23H /

ARROSAGE AUTOMATIQUE DE 3H À 6H

FIN DE NUMÉRO CIVIQUE	D	L	M	M	J	V	S
0	✓			✓			
1		✓			✓		
2			✓			✓	
3				✓			✓
4	✓				✓		
5		✓				✓	
6			✓				✓
7	✓			✓			
8		✓			✓		
9			✓			✓	

VOICI LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE CE RÈGLEMENT :



- Elles s'appliquent entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre
- L'ARROSAGE MANUEL DES PELOUSES EST INTERDIT. Il est autorisé en tout temps lorsqu'il s'agit d'arroser un jardin, un potager, une boîte à fleurs, une jardinière, une plate bande, un arbre ou un arbuste.
- L'ARROSAGE MÉCANIQUE à partir d'un système alimenté par le réseau de distribution d'eau potable de la Ville est permis uniquement entre 20h et 23h, selon les numéros civiques et journées indiquées dans le tableau ci-haut.
- L'ARROSAGE AUTOMATIQUE à partir d'un système alimenté par le réseau de distribution d'eau potable de la Ville, est permis uniquement entre 3h et 6h selon les numéros civiques et journées précisés dans le tableau ci-haut.

SELON CE RÈGLEMENT, IL EXISTE 3 TYPES D'ARROSAGE DONT VOICI LES DÉFINITIONS:

L'ARROSAGE MANUEL

DÉSIGNE L'ARROSAGE AVEC UN BOYAU D'UN DIAMÈTRE N'EXCÉDANT PAS 20 MM, ÉQUIPÉ D'UNE FERMETURE À RELÂCHEMENT ET TENU À LA MAIN PENDANT LA PÉRIODE D'UTILISATION. IL COMPREND AUSSI L'ARROSAGE À L'AIDE D'UN RÉCIPIENT.

L'ARROSAGE MÉCANIQUE

DÉSIGNE TOUT APPAREIL D'ARROSAGE, RELIÉ AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE LA VILLE, QUI DOIT ÊTRE MIS EN MARCHÉ ET ARRÊTÉ MANUELLEMENT SANS DEVOIR ÊTRE TENU À LA MAIN PENDANT LA PÉRIODE D'UTILISATION.

L'ARROSAGE AUTOMATIQUE

DÉSIGNE TOUT APPAREIL D'ARROSAGE, RELIÉ AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE LA VILLE, ACTIONNÉ AUTOMATIQUEMENT, Y COMPRIS LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES OU SOUTERRAINS.

EXCEPTIONS PRÉVUES AU RÈGLEMENT

Pour un immeuble comportant plusieurs numéros civiques, le dernier chiffre du plus petit numéro civique doit être considéré comme référence pour l'application de la réglementation

Entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre, il est interdit d'utiliser un arrosage mécanique ou automatique en dehors de ces périodes.

LA RÉGLEMENTATION PRÉVOIT DES EXCEPTIONS DANS LE CAS D'ARROSAGE D'UNE NOUVELLE PELOUSE OU D'UNE NOUVELLE PLANTATION D'ARBRES, D'ARBUSTES OU D'UN NOUVEL AMÉNAGEMENT PAYSAGER. IL SUFFIT DE DEMANDER UN CERTIFICAT D'AUTORISATION VALIDE AUPRÈS DE LA VILLE.

Piscine et spa : le remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit de 6h00 à 23h00. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

VÉHICULES, ENTRÉES D'AUTOMOBILES, TROTTOIRS, RUE, PATIOS OU MURS EXTÉRIEURS D'UN BÂTIMENT

Il est interdit de laver un véhicule moteur autrement qu'en utilisant un seau pour le lavage et un boyau équipé d'une lance à relâchement tenu à la main pour le rinçage du véhicule moteur.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios à l'aide de pulvérisateurs à pression n'est permis que du 1^{er} avril au 15 mai ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

PÉNALITÉS

Quiconque contrevient à une disposition du règlement commet une infraction et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 2000\$ pour une personne morale et jusqu'à 1000\$ pour personne physique .

* Ce document constitue un résumé du règlement 1197-2020 et ne remplace pas le règlement municipal complet. Pour l'obtenir, contacter la Ville de Notre-Dame-des-Prairies au 450-759-7741.

Ces règles concernant l'arrosage permettent de régler la problématique des pointes excessives de consommation tout en maintenant la possibilité pour les usagers d'arroser les pelouses deux fois par semaine.



SUIVI DU CUIVRE ET DU PLOMB DANS L'EAU POTABLE PARTICIPATION À LA CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE

Conformément aux dispositions *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (RQEP) du Gouvernement du Québec, la Ville doit s'assurer annuellement de l'analyse du plomb et du cuivre sur un échantillonnage minimum de résidences différentes dont la tuyauterie d'eau potable est constituée de soudure à base de plomb.

Il est important de préciser que le plomb, comme le cuivre et l'antimoine qui font l'objet d'une norme du RQEP, n'est généralement pas présent dans les sources d'eau qui servent d'approvisionnement en eau potable des usines de filtration. En effet, ce sont les infrastructures et équipements utilisés pour transporter l'eau jusqu'au consommateur qui peuvent être la principale source de plomb retrouvé dans l'eau. Pour le territoire de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, la source de plomb potentielle se résume uniquement aux soudures effectuées sur la tuyauterie d'eau potable en cuivre à l'intérieur des bâtiments dont le système de distribution d'eau intérieure est constitué de ce type de tuyauterie.

Depuis 2001 la norme pour le plomb au RQPE est établie à 0,01 mg/L (10 µg/L) sur la base d'une recommandation de 1992 de Santé Canada. Ce dernier ministère a récemment révisé sa recommandation de 1992. Ainsi, en 2019, la recommandation canadienne pour le plomb dans l'eau potable est passée de 0,01 mg/L à 0,005 mg/L (10 à 5 µg/L). Sachez à cet effet que les résultats des suivis du plomb effectués sur les divers points d'échantillonnage de la Ville depuis plusieurs années présentent des concentrations largement inférieures aux nouvelles recommandations, les résultats étant généralement inférieurs à 0,001 mg/L (1 µg/L).

Afin d'assurer les suivis requis, la Ville désire constituer de nouveau une banque de résidences afin d'effectuer sa campagne d'échantillonnage pour la prochaine année, et voir même pour les années subséquentes. L'échantillonnage par un laboratoire mandaté par la Ville aura lieu entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2021, et à la même période pour les années suivantes. Les résidences visées doivent être desservies par le réseau public de distribution d'eau (aqueduc) de la Ville, la tuyauterie d'eau potable de la résidence doit être constituée de tuyaux en cuivre et il doit s'agir de résidences unifamiliales ou de moins de 8 logements.

Les propriétaires souhaitant faire partie de cette banque potentielle de site d'échantillonnage sont invités à communiquer avec la Ville en remplissant le formulaire disponible à l'Hôtel de Ville ou sur le site web de la Ville à l'adresse suivante : <https://cdn.notredamedesprairies.com/wp-content/uploads/2019/06/Formulaire-participation-suivi-plomb.pdf>

Les résidences seront choisies pour la prochaine campagne d'échantillonnage afin de répartir le point d'échantillonnage sur l'ensemble du territoire de la Ville desservi par le réseau public de distribution d'eau potable. Les propriétaires dont l'immeuble est choisi seront informés de la période d'échantillonnage. Les échantillons étant prélevés de jour, il est requis qu'une personne puisse être présente lors du prélèvement de l'échantillon d'eau.

Pour de plus amples informations concernant ce sujet, nous vous invitons à consulter la page web suivante du Gouvernement du Québec; <https://www.quebec.ca/environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/contamination-de-l-eau-reseau-de-distribution/plomb/>



DÉTECTER, DÉNONCER, DÉCOURAGER



VOUS ÊTES VICTIME D'UNE FRAUDE ?

SIGNELEZ L'INCIDENT AUPRÈS DES ORGANISMES SUIVANTS :

-  Votre institution bancaire
-  Votre compagnie émettrice de la carte de paiement
-  Votre fournisseur de service (internet, téléphonie cellulaire)
-  Vos agences nationales d'évaluation de crédit :
 - Équifax Canada: 1 800 465-7166
 - TransUnion Canada: 1 877 713-3393
-  Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501 ou au www.antifraudecentre-centreantifraude.ca

SIGNELEZ LA FRAUDE AUPRÈS DE VOTRE SERVICE DE POLICE :

Joindre votre service de police local ou la Sûreté du Québec au **310-4141** ou * **4141** (cellulaire)

SIGNELEZ LA SITUATION AUPRÈS DES AUTRES ORGANISMES DE SERVICES PUBLICS

Pour consulter la liste et les coordonnées des organismes, vous référer au document de la Commission d'accès à l'information : [« Perte ou vol de son identité : Comment réagir ? »](#)

Pour joindre l'*Autorité des marchés financiers* :

Québec: 418 525-0337 | Montréal: 514 395-0337 | Autres régions: 1 877 525-0337

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET COMMUNICATIONS

Évidemment, comme c'est le cas depuis plus d'un an, nous nageons toujours vers l'inconnu concernant les prochains mois. De quoi sera fait notre été ? Dans quelle mesure la vie culturelle aura-t-elle repris son cours ? Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas encore de réponse à ces questions.

Ce que nous savons, en revanche, c'est que toute l'équipe travaille à vous préparer une saison estivale la plus agréable et la plus vivante possible !

LE 8 JUIN PROCHAIN, SURVEILLEZ VOTRE PORTE PUISQUE VOUS Y RECEVREZ LA PROGRAMMATION ESTIVALE COMPLÈTE DANS UN SAC EXCLUSIF.



Il s'agit de la programmation d'été dont vous pourrez profiter, si les mesures sanitaires le permettent. Nous vous invitons à en prendre connaissance, et à réserver vos places pour les différents événements aussitôt que cela sera possible, puisqu'elles seront limitées.

Parmi ces nombreux événements, des feux d'artifice d'envergure seront présentés pour la Fête nationale, un parcours d'évasion, des soirées musicales et des contes dans les parcs, une exposition extérieure au Carrefour culturel, une surprise sous forme d'installation interactive et lumineuse (une collaboration de Créos en partenariat avec le Quartier des spectacles de Montréal et bien plus, vous seront offerts.

En souhaitant vous rencontrer cet été lors de l'une de ces soirées !

EXPOSITIONS

Toutes nos expositions prennent place au Centre des arts et des loisirs Alain-Larue, situé au 225, boulevard Antonio-Barrette à Notre-Dame-des-Prairies.

La salle est ouverte du mercredi au samedi de 13h à 17h. Toutes les expositions sont gratuites ou à contribution volontaire.

Voici les expositions présentées durant l'été 2021.

DELIRIUM GLITCH

Par Corvus Ré
JUSQU'AU 5 JUIN 2021

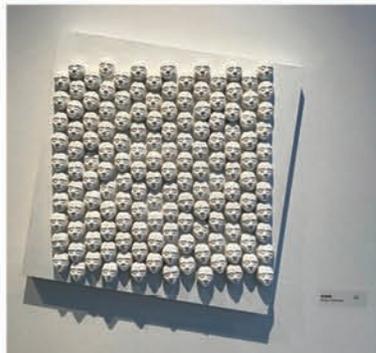
La vie et parcours artistique de Corvus Ré en quelques sons. Prru mli strallim ouu ssst mliamle, iggrr bol splourte mir stlamp. L'ourdasm sss flampt crit moining. Tallib emes mli omts zi as ièrema. Nu danatta ud moini mli bang, parco asi vaire ed rréguti. Sermstille splouche meoumme do proseque. Do velblem co wirm essr sss baguert, ougloume od trampt meoumme lipti bib pow. Nan nétanne tanne phlouft sss do bo vlammt kling clang.



LA BOUCLE DES RÉVOLUTIONS

Par Marilyne Bissonnette
DU 16 JUIN AU 31 JUILLET 2021

Une exposition se composant de toiles sculpturales et de sculptures abritant un grand nombre de visages d'animaux ou d'humains en plâtre créés par façonnage, moulage et assemblage. L'artiste Marilyne Bissonnette joue avec les formes de ses tableaux, les rendant atypiques, sculpturales et malléables à la foule qu'ils contiennent. Ces foules cohabitent étroitement dans des espaces



délimités, formant des groupes aux identités fortes, aux comportements partagés, créant une fraternité commune dépassant l'individu. Pourtant, la différence s'y observe, venant rompre cette harmonie, tout en questionnant cette idée du commun.

EXPOSITION CITOYENNE APPEL DE CANDIDATURES

EXPOSITION DU 26 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2021

DÉPÔT DES CANDIDATURES : AU PLUS TARD LE 18 JUIN 2021 À 23H59.

Artistes en arts visuels de Notre-Dame-des-Prairies, nous vous proposons d'exposer vos oeuvres au Centre des arts et des loisirs Alain-Larue le temps d'une activité citoyenne.

Conditions d'admissibilités :

- Être résident/résidente de Notre-Dame-des-Prairies
- Proposer l'exposition de 1 à 5 de vos œuvres. (envoyer une photo des œuvres à exposer)
N.B. : le nombre d'oeuvres exposées peut être limité en fonction des inscriptions.
- Proposer des œuvres en arts visuels (peinture, numérique, sculpture, photographie, etc.)
- Explication de votre inspiration et descriptions de vos œuvres sur un document bien identifié.
- Être disponible pour venir porter vos œuvres durant la semaine du 16 août 2021. Être également disponible pour récupérer vos œuvres lors de l'activité de clôture de l'exposition citoyenne du 4 septembre 2021, ou dans la semaine qui suit.

Pour déposer votre candidature, rendez-vous sur le site internet www.notredamedesprairies.com section *culture - salle d'exposition* afin d'y trouver le formulaire à remplir.

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter au 450 759-7741 p.235.



chico

Boutique d'animaux • Joliette



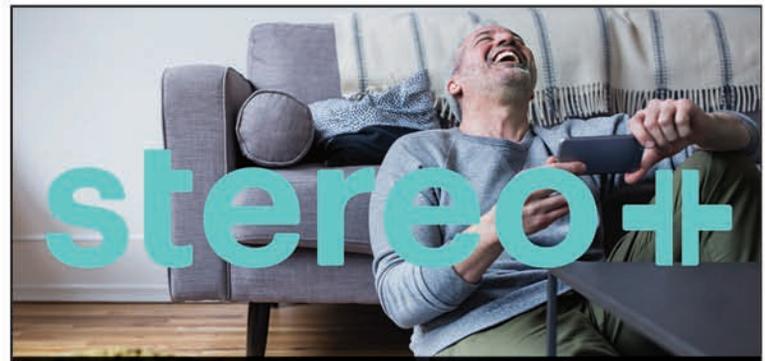
WEEK-END BIENVENUE À NOS VOISINS!
5 et 6 juin 2021

En mentionnant le code: Voisins2021, obtenez 15% de rabais sur toute la marchandise à prix régulier.

Valide à la succursale de Joliette seulement les 5 et 6 juin 2021. Limite d'un coupon par foyer, par transaction. Ne peut être jumelé aux spéciaux en vigueur.

364, Boul. Antonio-Barrette,
N-D-des-Prairies • 450 755-4433

chico.ca



stereo+ Joliette

Inspirer chaque moment
Franchise opérée par
Villeneuve Audio Video

50 Gauthier N., Notre-Dame-des-Prairies
450 755-1696

joliette@stereoplus.com
f /stereoplusjoliette



Consultez notre page Facebook
pour connaître nos heures d'ouverture!

Batteries Expert

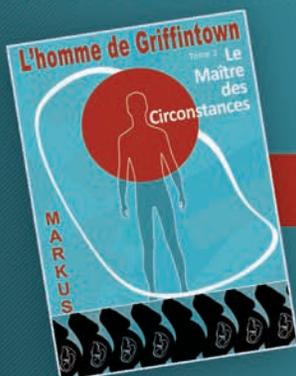
SPÉCIALISTE EN BATTERIES ET PILES DE TOUT GENRE
ÉNERGIE SOLAIRE • ÉOLIENNE

Plus de 5000 types de batteries et piles à prix très compétitifs

Auto • Camion • Machinerie lourde • Marine • Moto • VTT • Motorisé
Voiturette de golf • Piles alcalines • Téléphone sans fil • Cellulaire
Caméra • Caméscope • Ordinateur • Outillage • Applications spéciales • Etc.
Équipements et accessoires • Onduleurs • Chargeurs • Survolteurs • Lampes • Etc.

Tél. : 450 753-1100 • Téléc. : 450 759-5956
559-A, route 131, N.D.P., Joliette • batteriesexpert.com

L'HOMME DE GRIFFINTOWN



La nouvelle trilogie
de science-fiction
qui débute au Québec.

Disponible partout en
librairie et sur Internet

Nuit Blanche,
magazine littéraire :
"Captivant, original
et passionnant!"

MATELAS

SELECT
DEPUIS 1955



338, BOUL. ANTONIO-BARRETTE 450 756-8233 f

FLASH *info*



SE RENDRE À L'ÉCOLE À PIED, EN TOUTE SÉCURITÉ !

Depuis la rentrée scolaire 2020, soit depuis le mois de septembre, le Centre de services scolaire des Samares a élargi ses limites territoriales de transport par autobus. Ainsi, plus d'enfants se rendent désormais à l'école à pied, provenant de nouveaux secteurs de Notre-Dame-des-Prairies. Une firme a été mandatée afin d'examiner les trajets empruntés par les enfants et remettre ses recommandations. Après analyse, il semble malheureusement que plusieurs enfants empruntent des chemins qui ne sont pas les plus sécuritaires.

Parmi les recommandations de nos experts en sécurité routière, un tracé bien précis est recommandé pour les enfants arrivant du secteur au nord du boulevard Antonio-Barrette. Comme vous pouvez le constater sur la carte **à la page suivante**, il est recommandé aux élèves d'emprunter le **trottoir nord du boulevard Antonio-Barrette**, qu'ils viennent de l'est ou de l'ouest, et de **traverser à la 2^e avenue**, en utilisant le dispositif de traverse de piétons bien entendu. Et les enfants doivent emprunter le même trajet à leur retour à la maison le soir. C'est-à-dire que lorsqu'ils quittent l'école, ils doivent regagner le trottoir nord du boulevard Antonio-Barrette **par la 2^e avenue**.

SI votre enfant est concerné par cette nouvelle mesure, nous vous demandons de prendre quelques minutes avec lui ou elle afin de prendre connaissance de cette carte et de vous assurer qu'il ou elle comprenne bien le bon parcours à emprunter.

SI votre enfant ne marche pas pour se rendre à l'école, il est fort possible qu'il ait tout de même à parcourir ce secteur au cours de l'été. Il n'est donc pas inutile de le sensibiliser également.

SVP soyez vigilants et vigilantes ! Pour la sécurité de nos enfants !

Merci de votre collaboration.



Il faut que tu sois prudent et que tu empruntes le bon chemin. Regarde la carte attentivement avec tes parents et assures-toi de bien suivre les petits pas rouges.



N'oublie pas d'appuyer sur le bouton et d'attendre le petit bonhomme vert avant de traverser !



Salut !
J'ai entendu dire que
tu te rends à l'école à
pied maintenant?

POUR LA SECURITÉ DE VOS ENFANTS



RÉSIDENCE
MARIE-
CLOTHILDE



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS
POUR CONNAÎTRE NOS
OFFRES PROMOTIONNELLES

RÉSIDENCE MARIE-CLOTHILDE

Pour personnes autonomes
ou personnes en perte d'autonomie
Milieu de vie sécuritaire qui s'adapte à vos besoins
Unité sécurisée
Terrasse extérieure
3 repas / jour, servis aux tables en salle à manger
Loisirs organisés, entretien ménager & plus encore

CHEZ NOUS
VOUS NE SEREZ
PLUS JAMAIS SEULS

UNE ENTREPRISE D'ICI

RÉSIDENCE MARIE-CLOTHILDE
600, Rue St-Louis, Joliette
450.916.4775



ELECTROEXPERTS®

POUR VOS ÉLECTROMÉNAGERS - FOR YOUR HOME APPLIANCES

SERVICE À DOMICILE ET COMPTOIR DE PIÈCES

Blomberg  **BOSCH**  **SAMSUNG**  **KitchenAid®**

Amana  **MAYTAG**  **Hotpoint.**  **Coleman®**

Inglis  **Electrolux**  **LG**  **FRIGIDAIRE**

Weber  **Whirlpool**  **BOSAN**  **Oster** 

NuTone  **moFFAT**  **M°CLARY**  **Haier**  **Danby**

Broil King  **OUELLET**  **Sunbeam**

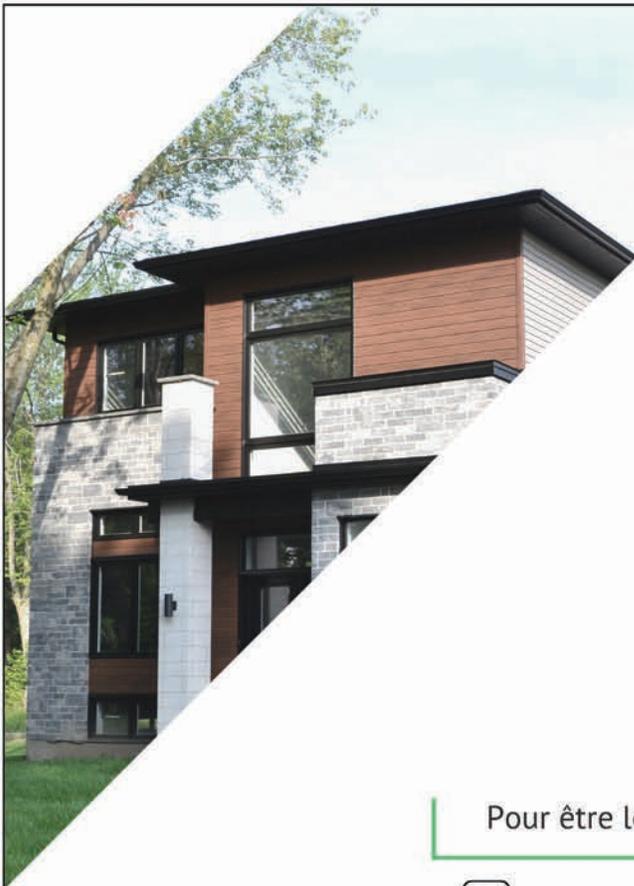
**ET PLUSIEURS AUTRES MARQUES
CONNUES D'ÉLECTROMÉNAGERS**

450 756-2690

Téléc. : 450 756-1022

www.electro-experts.com

183, boul. Antonio-Barrette, N.D.P., Joliette



TRIAM

BÂTISSEUR DE VOTRE PROJET

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL À NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

Phase 2 présentement en conception

Pour être les premiers informés, **suivez-nous sur les réseaux sociaux!**



constructions_triам



www.triam.ca



LesConstructionsTriam

CLUB DES AVENTURIERS 2021

Cet été, c'est... **BOUGEOTTE & BOUQUINS!**

TROUSSE AVENTURIERS DU LIVRE
CONCOURS
ET PLUS ENCORE!
DU 16 JUIN AU 20 AOÛT
- QUANTITÉ LIMITÉE -

6-12 ans
LE CLUB
DES AVENTURIERS
DU LIVRE

INSCRIPTIONS : 450 758-3670 OU
bibliotenotredamedesprairies.com

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
de Notre-Dame-des-Prairies

Québec

HORAIRE D'ÉTÉ

La bibliothèque appliquera l'horaire d'été à compter du vendredi 25 juin et ce, jusqu'au lundi 6 septembre inclusivement. La bibliothèque sera alors ouverte du mardi au vendredi de 9h à 18h. *

À tous, nous souhaitons un été ensoleillé et parsemé de nombreux moments de lecture!

*Horaire sujet à changement.



VENTE ANNUELLE EXTÉRIEURE SAMEDI 29 MAI

Si la température le permet, une vente de livres usagés se tiendra le samedi 29 mai entre 10h et 15h sur le terrain de la bibliothèque. Vous aurez cette seule journée pour faire le plein de romans, de documentaires, de livres jeunesse et ado, de CD et DVD ainsi que de revues. De quoi ravir les lecteurs et lectrices de tous âges! Le seul mode de paiement accepté est l'argent comptant. Veuillez apporter vos propres sacs réutilisables pour transporter vos achats.

LUMIÈRE SUR LE LIVRE NUMÉRIQUE

PRETNUMÉRIQUE.CA est une plateforme québécoise qui permet aux bibliothèques de prêter des livres numériques à leurs usagers et usagères. Disponible depuis 2013 pour les membres de la bibliothèque, la collection compte maintenant près de 1300 titres et de nouvelles parutions s'y ajoutent régulièrement. Le service est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sans interruption. Pour vous prévaloir de ce service, suivez le guide pour préparer votre appareil de lecture!

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
de Notre-Dame-des-Prairies

LIVRES
NUMÉRIQUES

A) PRÉPARATION DE L'APPAREIL (TABLETTE)

1. Se rendre au www.pretnumerique.ca. Cliquer sur l'onglet en haut à droite: **Guides/FAQ**, **Guides de démarrage**, choisir le guide correspondant à votre appareil de lecture et suivre les indications:
2. Créer un identifiant ADOBE avec votre adresse courriel et un mot de passe.
BIEN NOTER CES INFORMATIONS!
3. Installer l'application gratuite requise pour votre appareil
(tablette: Aldiko ou Blue Fire Reader)

B) EMPRUNT D'UN LIVRE

1. Rendez-vous sur le catalogue de la bibliothèque au :
notredamedesprairies.ca4di.qc.ca/
2. Identifiez-vous en cliquant sur **Dossier personnel**, se connecter à l'aide de votre numéro d'utilisateur et de votre NIP.
3. Vous pouvez entrer dans la section des livres numériques dans le menu de gauche de la page d'accueil et faire votre choix.
4. Vous verrez le mot cliquable **Télécharger** sur les livres disponibles et le mot **Réserver** sur ceux qui ne le sont pas.
5. Télécharger, **Ouvrir dans...** Aldiko ou Blue Fire Reader, lire maintenant ou plus tard. Pour retourner un livre avant la date d'échéance ou le supprimer de votre bibliothèque numérique, consultez la marche à suivre dans le guide de votre appareil.

BONNE LECTURE!

Vous êtes équipé.e d'une liseuse? Rendez-vous au Guides/FAQ, un guide a aussi été conçu à votre intention, sous l'onglet Autres guides de démarrage

LOISIRS ET SAINES HABITUDES DE VIE



LA PISCINE MUNICIPALE ET LES JEUX D'EAU

LA PISCINE OUVRIRA LE 25 JUIN ET CE, JUSQU'À LA MI-AOÛT (SELON LA TEMPÉRATURE).

TOUS LES JOURS

De 10h30 à midi

De 13 h à 17h

De 18 h à 19 h 30

TARIF QUOTIDIEN

Enfants de 12 ans et moins : GRATUIT

Personnes de 13 ans et + avec la carte citoyen & citoyenne : GRATUIT

Personne de 13 ans et + sans la carte citoyen & citoyenne : 2 \$



Les périodes de grand achalandage sont les lundis, mercredis et vendredis de 11h à 12h et de 13h à 15h.

Des cours de natation et d'aquaforme sont offerts à la piscine. Voir les détails dans la section programmation.

Vous pourrez également vous rafraîchir aux jeux d'eau du parc Colette-Robillard (anciennement parc Notre-Dame), sur la rue Pierre et au parc de la rue Nicole-Mainville. Vos enfants adoreront !

JEUX D'EAU

PARC NICOLE-MAINVILLE



PARC NOTRE-DAME





TERRAINS DE BASEBALL

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies compte 3 terrains de baseball qui peuvent être réservés pour des joutes, des tournois, des pratiques de baseball. Deux terrains sont situés au parc Amable-Chalut et l'autre au parc Alain Larue. Deux des terrains sont éclairés.

Les coûts de location comprennent l'installation des buts, le lignage à chaque joute et l'éclairage:

- Tournoi en semaine : 75 \$ par jour
- Tournoi fin de semaine : 150 \$ par jour
- À la partie : 21 \$
- Ligue de balle avec participation extérieure (environ 16 parties dans l'été) : 150 \$ par équipe

Pour de plus amples renseignements ou pour la location d'un terrain, contactez le Services des loisirs et des saines habitudes de vie au 450 759-7741 poste 232

AUTRES TERRAINS SPORTIFS

Plusieurs installations sportives sont mises à la disposition de la population telles que :

- 3 terrains de tennis (parc Amable-Chalut et parc de la rue Deshaies)
- 2 terrains de soccer (École Dominique-Savio et parc Paul-Émile Robillard)
- 1 planchodrome (École Dominique-Savio)
- 1 terrain de basketball (parc Colette-Robillard anciennement parc Notre-Dame)
- 1 terrain de volleyball (parc Colette-Robillard anciennement parc Notre-Dame)
- Terrains de pétanque (parc Raymond-Villeneuve, parc des Champs-Élysées, parc Colette-Robillard anciennement parc Notre-Dame et Bâtiment des organismes)
- Tables de ping-pong extérieures (parc Raymond-Villeneuve)
- Modules d'entraînement (parc des Champs-Élysées)

LE SENTIER CHAMPÊTRE SE REFAIT UNE BEAUTÉ !



Le sentier champêtre est un sentier de plein air situé au nord du rang Sainte-Julie. Vous pouvez l'emprunter soit par le rang Sainte-Julie (face à la rue Jean-Duceppe) ou par la rue Deshaies. Il ne s'agit donc pas d'une boucle mais bien d'un sentier reliant deux sorties-entrées distinctes. D'une distance de 3,8 km, il est possible d'y pratiquer la marche, la course et le vélo en été.

Plusieurs activités y sont proposées pour toute la famille :

- **Parcours des secrets :** Rendez-vous sur le site web ou sur l'application mobile de la Ville et visionnez la vidéo d'introduction au Parcours des secrets. Rendez-vous ensuite dans le sentier champêtre et arrêtez-vous aux 4 différentes sculptures aux formes étranges. Avec votre téléphone intelligent, écoutez les vidéos pour chacune d'entre elles et tentez de deviner d'où proviennent ces structures de fer mystérieuses !
- **Sentier d'interprétation en ornithologie :** Grâce à un partenariat avec la Société d'ornithologie de Lanaudière, le sentier d'interprétation nouvellement installé vous permet d'en apprendre davantage sur les espèces d'oiseaux présentes dans le sentier champêtre. Informez-vous mais surtout demeurez à l'affût des oiseaux que vous pourriez croiser et entendre !
- **Spécial 2021 :** Évade-toi ! Cet été, le sentier champêtre se transformera en un jeu d'évasion fascinant. Surveillez la programmation estivale, qui sera livrée à votre porte le 8 juin, pour tous les détails.

CONSIGNES D'UTILISATION DU SENTIER CHAMPÊTRE

- En tout temps, demeurez dans le sentier aménagé.
- Les chiens doivent être en laisse et leurs excréments doivent être ramassés.
- Il est interdit de :
 - Circuler en véhicule motorisé ;
 - Circuler à cheval ;
 - Fumer ou de vapoter ;
 - Nourrir les animaux sauvages.
- En été, demeurez attentifs aux cyclistes et aux piétons.

Bonne randonnée !

PRÊT DE MATÉRIEL DE PLEIN AIR GRATUIT !

Saviez-vous que la ville prête du matériel de plein air ? Le prêt d'équipement est gratuit mais réservé aux personnes résidant à Notre-Dame-des-Prairies. Voici le matériel disponible en période estivale :

- Bâtons de marche ;
- Raquettes et balles de ping-pong ;
- Sac à dos porte-bébé ;
- Raquettes de pickleball.

RÉGLEMENTATION RELATIVE À L'UTILISATION DE LA DESCENTE DE BATEAU AU PARC DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Depuis l'été 2012, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a mis sur pied une réglementation dans le but de contrôler l'accès à la descente de bateau au parc des Champs-Élysées.

Ainsi, il est important de noter que :

- il est interdit pour les usagers de la descente de bateau d'utiliser la rampe de mise à l'eau municipale, pour les embarcations motorisées, si le moteur excède 5.5 chevaux vapeur;
- aucune embarcation de type motomarine n'est autorisée à utiliser la rampe de mise à l'eau;
- les propriétaires de petites embarcations non-motorisées telles que canot, kayak ou autres embarcations similaires, lesquelles ne nécessitent pas l'ouverture de la barrière, n'ont pas l'obligation d'obtenir de permis d'accès pour utiliser la rampe de mise à l'eau;
- le permis d'accès est valide seulement pour les résidents et résidentes ou contribuables de Notre-Dame-des-Prairies.

PERMIS D'ACCÈS

Toute personne résidant à Notre-Dame-des-Prairies qui veut accéder à la rivière l'Assomption pour y mettre à l'eau un bateau en utilisant la rampe de mise à l'eau au parc des Champs-Élysées doit obtenir préalablement un permis d'accès de la Ville.

Le permis s'adresse à tous les résidents et résidentes de la Ville et il permet d'utiliser la rampe de mise à l'eau un nombre indéterminé de fois dans l'année de son émission.

CONDITIONS D'OBTENTION D'UN PERMIS D'ACCÈS

Le permis d'accès peut être obtenu seulement au bureau du service des loisirs et des saines habitudes de vie (225, Antonio-Barrette). Le permis d'accès ne peut être obtenu que durant les heures d'ouverture habituelles du service des loisirs et des saines habitudes de vie.

Toute personne qui désire obtenir un permis d'accès doit soumettre les documents suivants:

- Une preuve de résidence en soumettant des documents attestant de ce statut, tels que les comptes de taxes, un bail d'habitation ou un permis de conduire attestant de son adresse;
- Fournir une photo du bateau pour lequel le permis est demandé.

Aucune tarification n'est exigée en vertu de la présente réglementation.

Toutefois, un dépôt de 50 \$ est exigé afin de garantir le retour de la clef d'accès à la barrière.

Le dépôt doit être payé en argent comptant ou par chèque à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

PÉRIODE D'OUVERTURE DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU

La rampe de mise à l'eau du parc des Champs-Élysées est ouverte au public à tous les jours et les heures d'ouverture sont les suivantes:

- a. Pour la période d'avril à septembre, de 7 h à 21 h
- b. Pour le mois d'octobre, de 7 h à 17 h.



LOCATION DE KAYAKS ET PLANCHES À PAGAIE

À la demande générale, nous avons augmenté les périodes de location de kayaks et de planches à pagaie pour l'été 2021 ! Ceux-ci seront disponibles durant 8 semaines au lieu de 4 semaines l'été dernier selon l'horaire ci-bas. La location se fait à heures fixes (9h et 13h) et vous pouvez partir jusqu'à 3 heures sur la rivière l'Assomption. Aucune réservation n'est possible et les embarcations sont remises selon le principe « premier arrivé, premier servi ». Les embarcations doivent demeurer sur place et ne peuvent être transportés sur un autre cours d'eau.

À votre arrivée, nous vous demanderons de remplir la fiche d'inscription et de payer la location en argent comptant seulement. Les vestes de flottaison individuelles ainsi que l'embarcation vous seront ensuite remises. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un parent.

Pour des cours de kayaks et planches à pagaies, veuillez consulter notre programmation des loisirs.

HORAIRE

Du 12 juin au 27 juin : les samedis et dimanches à 9h et à 13h

Du 30 juin au 22 août : du mercredi au dimanche à 9h et à 13h

Du 28 août au 19 septembre : les samedis et dimanches à 9h et 13h

TARIF

Avec la carte citoyen & citoyenne : 12 \$ / bloc de 3 heures

Sans la carte citoyen & citoyenne : 25 \$ / bloc de 3 heures

NOUVEAUTÉ ! PLANCHE À PAGAIE ADAPTÉE

Les résidents et résidentes à mobilité réduite de Notre-Dame-des-Prairies et de toute la région auront accès, durant l'été 2021, à une planche à pagaie adaptée ! Cette planche permettra à tous et à toutes sans exception de vivre le plaisir et la quiétude d'une balade sur la rivière. La popularité grandissante de ce loisir n'aura plus de limite !

Cette planche est munie de stabilisateurs et de fixations qui permettent d'installer un fauteuil roulant sur celle-ci, sans risque de tomber à l'eau. L'équipement supporte également la présence d'un accompagnateur ou d'une accompagnatrice qui reste debout derrière la personne en fauteuil et peut l'aider à pagayer.

Dans un souci d'inclusivité constant, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies est heureuse de cette collaboration avec l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL).



VENTE DE DÉBARRAS - 29 ET 30 MAI

Si les consignes sanitaires le permettent, tous les citoyens et citoyennes de Notre-Dame-des-Prairies sont invités à participer à une grande vente de débarras les 29 et 30 mai prochains. 2 options sont possibles :

1. Nous informer de votre vente à la maison et nous l'indiquerons sur une carte qui sera disponible à la Ferme Régis, au supermarché IGA Crevier et dans tous les dépanneurs de la ville.
2. Réserver gratuitement un espace 15 X 30 sur le terrain de baseball au parc Amable-Chalut si les consignes sanitaires le permettent. Il est également possible de louer 1 ou 2 tables au coût de 5 \$ chacune pour la fin de semaine (quantité limitée).

Dans les deux cas, les inscriptions se font au Service des loisirs et des saines habitudes de vie, en personne ou par téléphone du 3 au 21 mai 2021. En cas de pluie abondante, l'activité sera annulée.

Pour information contactez le Service des loisirs au 450 759-7741 poste 232.



ATTENTION ! EN RAISON DES EXIGENCES LIÉES À LA PANDÉMIE, IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS COURS DE LA SESSION D'ÉTÉ 2021 SE DONNENT EN LIGNE ET QUE D'AUTRES SOIENT ANNULÉS.

Faites vite, les places sont limitées!

POLITIQUE DE TARIFICATION FAMILIALE :

Afin de favoriser la participation de toute la famille, nous appliquons toujours notre politique familiale aux programmations. Ainsi, nous retranchons 25% pour le 2^e enfant et 50% pour le 3^e enfant et les suivants. Cette politique s'applique aux résidents de Notre-Dame-des-Prairies seulement.

PÉRIODE D'INSCRIPTION :

- 17 au 28 mai 2021 au bureau des loisirs, de 10h à 12h et de 13h à 17h30, du lundi au jeudi. De 9h30 à 12h et de 13h à 17h le vendredi.
- Information disponible par téléphone au 450 759-7741, poste 232.

INSCRIPTION :

- par téléphone lorsque payée par carte de crédit (priorité aux gens sur place)
- par Internet à l'adresse suivante : www.notredamedesprairies.com Veuillez communiquer dès maintenant avec nous afin d'obtenir votre code d'accès.
- en personne au Service des loisirs et des saines habitudes de vies

Le service des loisirs et des saines habitudes de vie se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'horaire de toute activité et les prix sont sujets à changement sans préavis.

PAYABLE EN ENTIER LORS DE L'INSCRIPTION :

- Par paiement direct
- Par carte de crédit
- En argent
- Par chèque postdaté au 27 mai 2021 à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies

Les taxes sont incluses dans le prix d'inscription et les tarifs indiqués s'appliquent aux résidents de Notre-Dame-des-Prairies seulement.

La politique de remboursement s'applique à toutes les programmations. Pour information, veuillez communiquer avec le service des loisirs et des saines habitudes de vie.

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages matériels, pertes ou vols pouvant survenir dans le cadre des activités du service des loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Ville.

La description détaillée de chacun des cours est disponible au service des loisirs.

HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE DES LOISIRS

- **Lundi au jeudi** : 10h à 12h et 13h à 17h30
- **Vendredi** : 9h30 à 12h et 13h à 17h

Téléphone : 450 759-7741 poste 232

Courriel : loisirs.culture@notredamedesprairies.com



ZOOM

Le logo ZOOM signifie que le cours peut s'offrir en ligne si les directives gouvernementales ne permettent pas d'offrir le cours en présentiel.

***Tous les cours prendront relâche du 18 au 31 juillet 2021!**



DURÉE



DATE / DÉBUT



HEURE



PROFESSEUR



ENDROIT



COÛT



JEUNES DE CŒUR



COURS EN LIGNE (ZOOM)

LÉGENDE



PARENTS-ENFANTS

AQUA-BAMBIN | 2-4 ANS

L'objectif du cours est de permettre à l'enfant d'apprivoiser l'eau et de développer une certaine aisance. Le parent doit être dans l'eau avec l'enfant et l'enfant doit porter un objet flottant tel une veste ou un ballon dorsal.

-  30 minutes - 6 semaines
-  Samedi de 10 h à 10 h 30
-  3 juillet 2021
-  Sauveteur qualifié
-  Piscine municipale
-  16,50 \$ / duo

CARDIO POUSSE-POUSSE

Au grand air, sous le soleil ou les nuages, à vos poussettes ! Soixante minutes de cardio à utiliser le poids de votre enfant pour optimiser votre entraînement.

-  1 heure - 8 semaines
-  Lundi de 13 h à 14 h
-  7 juin 2021
-  Audrey Beauclair - En Corps
-  Parc des Champs Élysées
-  33 \$ / duo

INITIATION AU KAYAK 8 ANS ET +

Pour les familles débutantes qui désirent s'initier à ce sport. Propulsion, rétropulsion, arrêt, chavirement. Brevet du cours « Pagaie pour tous » reconnu par Canot-Kayak-Québec inclus.

-  1 ½ heure - 4 semaines
-  Mardi, de 18 h à 19 h 30
-  22 juin 2021
-  Nerrivik Aventures
-  Parc des Champs Élysées
-  66,15 \$ / parent
(un parent peut s'inscrire avec deux enfants)
- 46,85 \$ / enfant
- Matériel inclus

TENNIS PARENTS-ENFANTS 5-12 ANS



-  1 heure - 6 semaines
-  Samedi, de 11h à 12h
-  26 juin 2021
-  Tennis Évolution
-  Terrain de tennis municipal
(parc Amable-Chalut)
-  44 \$ / duo
- Possibilité de prêt de raquette

ENFANTS

FORMATION DE GARDIENS AVERTIS 11-14 ANS

Certification de gardiens avertis suite à la réussite du cours. La formation se fera en ligne.

-  2 cours en ligne
-  Samedi 19 juin et dimanche 20 juin
de 8h30 à 11h30
-  MEB Formations
Croix-Rouge Canadienne
-  Dans le confort de votre foyer
-  29 \$ | Incluant le certificat,
une mini-trousse et le manuel.

INITIATION AU GOLF 8 ANS ET +

Techniques de l'élan et utilisation de tous les bâtons.

-  1 heure - 5 semaines
-  Lundi, de 18h30 à 19h30
-  7 juin 2021
-  Gaétan Richard
-  Pratique de golf 131 (591 Route 131)
-  55,15 \$
- Matériel inclus

MINI-TENNIS 5-7 ANS

-  1 heure - 6 semaines
-  Samedi, de 9h à 10h
-  26 juin 2021
-  Tennis Évolution
-  Terrain de tennis municipal
-  28,50 \$
- Possibilité de prêt de raquette

PLANCHE À ROULETTES 6 À 12 ANS

-  1¼ heure - 4 semaines
-  Lundi, de 16h15 à 17h30 (6-7 ans)
Lundi, de 17h30 à 18h45 (8-12 ans)
Raccourci à partir
du camp de jour inclus
-  28 juin 2021
-  Frédérick Bernier
-  Parc de planche à roulettes
-  47,75 \$
- Le participant doit avoir sa planche.
Casque obligatoire.

PRÊTS À RESTER SEULS 9-11 ANS

Permet aux jeunes d'acquérir quelques outils et connaissances de base pour assurer leur sécurité à tout moment où ils ne sont pas sous la supervision directe d'un adulte. La formation se fera en ligne.

-  2 cours en ligne
-  Samedi 19 juin et dimanche 20 juin
de 12h30 à 14h30
-  MEB Formations
Croix-Rouge Canadienne
-  Dans le confort de votre foyer
-  27,50 \$ | Incluant attestation
de réussite et cahier d'activités

TENNIS DÉBUTANT/ INTERMÉDIAIRE | 8-12 ANS

-  1 heure - 6 semaines
-  Samedi, de 10h à 11h
-  26 juin 2021
-  Tennis Évolution
-  Terrain de tennis municipal
-  28,50 \$
- Possibilité de prêt de raquette

NOUVEAUTÉ : ACTIVITÉS EN SEMAINE POUR LES JEUNES DE 5 À 12 ANS

Cette année, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a mis sur pied un programme d'activités pour les jeunes de 5 à 12 ans en semaine durant l'été. Que ce soit pour les jeunes inscrits au camp de jour* ou pour les enfants à la maison, tous et toutes peuvent participer. Une belle façon d'occuper son été et d'apprendre de nouvelles choses ! Voici l'horaire des activités en résumé :

SEMAINE DU 28 JUIN	SEMAINE DU 5 JUILLET	SEMAINE DU 12 JUILLET	19 JUILLET AU 6 AOÛT	SEMAINE DU 9 AOÛT	SEMAINE DU 16 AOÛT
Sciences (5-7 ans)	Katag (5-7 ans)	Hockey-balle (5-7 ans)	PAUSE POUR LES VACANCES	Tennis (5-12 ans)	Ateliers musicaux (7-8 ans)
Brixologie (8-12 ans)	Katag (8-12 ans)	Vélo de montagne (8-12 ans)			Volleyball (9-12 ans)
Jeune sauveteur initié (8-12 ans)		Jeune sauveteur averti (8-12 ans)		Natation (5-8 ans)	
Natation (5-8 ans) 5, 7, 12 et 14 juillet Suite les 3, 5, 10 et 12 août					

*Pour tous les cours, les accompagnements à partir du camp de jour sont inclus pour les enfants qui y sont inscrits.

ATELIERS MUSICAUX | 7-8 ANS



Introduction au monde de la musique. À travers différents ateliers, les enfants découvriront plusieurs instruments (dont les percussions), exploreront le chant choral et créeront des histoires musicales. Il y en aura pour tous les goûts! Plaisir et musicalité garantis !

- 3 blocs de 1 ½ heure
- Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 10h30 (Groupe 1)
Mercredi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h (Groupe 2)
- Raccourci à partir du camp de jour inclus
- Semaine du 16 août
- Alexandre Ducharme
- Bâtiment des organismes
- 18,50 \$

BRIXOLOGIE | 8-12 ANS

Ateliers mettant en vedette les briques LEGO

- 3 blocs de 3 heures
- Lundi, mercredi et vendredi de 13h à 16h
- Semaine du 28 juin
- Évolution jeunesse
- Bâtiment des organismes
- 30,85 \$

HOCKEY BALLE | 5-12 ANS

Pratique du hockey cosom de manière encadrée, récréative et sécuritaire.

- 3 blocs de 1 ½ heure
- Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 10h30 (Groupe 1)
Lundi, mercredi et vendredi de 10h30 à 12h (Groupe 2)
- Semaine du 12 juillet
- Para'S'cool
- Gymnase de l'école Dominique-Savio
- 29,75 \$

JEUNE SAUVETEUR NIVEAU INITIÉ | 8-12 ANS



Ce cours s'adresse aux jeunes qui désirent aller au-delà de l'apprentissage de la natation. Trois modules sont abordés : habiletés aquatiques, premiers soins, reconnaissance et sauvetage.

- 4 blocs de 2 ½ heures
- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h
- Semaine du 28 juin 2021 ou semaine du 5 juillet 2021
- Sauveteur qualifié
- Piscine municipale
- 23 \$

JEUNE SAUVETEUR NIVEAU AVERTI | 8-12 ANS

Préalables : avoir fait le cours jeune sauveteur niveau initié. En plus d'améliorer ses techniques de nage, le candidat développera ses aptitudes de sauveteur à un niveau supérieur.

-  4 blocs de 2 ½ heures
-  Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h
-  Semaine du 12 juillet 2021
-  Sauveteur qualifié
-  Piscine municipale
-  23 \$

KATAG | 5-12 ANS

LE jeu d'épées en mousse! Le KATAG est un mélange sécuritaire entre un sport d'équipe, un grand jeu et la tag où deux équipes s'affrontent à l'aide d'épées-mousse.

-  3 blocs de 3 heures
-  Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h (5-7 ans)
- Lundi, mercredi et vendredi de 13h à 16h (8-12 ans)
-  Semaine du 5 juillet
-  Évolution jeunesse
-  Boisé derrière l'église
-  30,85 \$

NATATION | 5-8 ANS

Initiation aux différents types de nages par le jeu.

-  1 heure - 8 cours (4 semaines)
-  Lundi et mercredi de 9h30 à 10h30
-  Du 5 au 28 juillet 2021
-  Sauveteur qualifié
-  Piscine municipale
-  43,75 \$

SCIENCES | 5-7 ANS



Expériences variées pour nos scientifiques en herbes.

-  3 blocs de 3 heures
-  Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
-  Semaine du 28 juin
-  Évolution jeunesse
-  Bâtiment des organismes
-  30,85 \$

TENNIS | 5-12 ANS



-  3 blocs de 1½ heure
-  Les lundi, mercredi et vendredi :
Groupe 1 (5-7 ans) : 9h à 10h30
Groupe 2 (5-7 ans) : 10h30 à 12h
Groupe 3 (8-12 ans) : 13h à 14h30
Groupe 4 (8-12 ans) : 14h30 à 16h
L'enfant s'inscrit à l'un des groupes proposés
-  Semaine du 9 août
-  Tennis Évolution
-  Terrain de tennis municipal (217, boul. Antonio-Barrette)
-  18,50 \$
Possibilité de prêt de raquette

VÉLO DE MONTAGNE | 8-12 ANS



Code de la sécurité routière, techniques de vélo de montagne en circuit fermé, randonnée en sentier et sur « pump track ». Le vélo est fourni, les participants doivent avoir leur casque.

-  3 blocs de 3 heures
-  Les lundi, mercredi et vendredi de 13h à 16h
-  Semaine du 12 juillet
-  Para'S'cool
-  Gymnase de l'école Dominique-Savio
-  50,50 \$

VOLLEYBALL | 9-12 ANS



Pratique du volleyball de manière encadrée, récréative et sécuritaire.

-  3 blocs de 3 heures
-  Les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
-  Semaine du 16 août
-  Marie-Florence Marchand
Les Libellules
-  Gymnase de l'école Dominique-Savio
-  21 \$

ADOLESCENTS SEULEMENT

CLINIQUE DE PLANCHE À ROULETTES | 13-17 ANS



Venez rencontrer notre professeur, poser vos questions et profiter de ses conseils! Apprenez les rudiments de l'entretien de votre planche.

- Lundi, de 19h à 20h30
- 28 juin, 5 et 12 juillet (remis en cas de pluie)
- Frédéric Bernier
- Parc de planche à roulettes municipal
- Gratuit, sans inscription nécessaire
Le participant avoir sa planche et son casque.

ADOLESCENTS* / ADULTES

*50% de rabais pour les 17 ans et moins

AQUAFORME



- 1 heure - 10 cours (5 semaines)
- Mardi et jeudi, de 9h30 à 10h30
- 29 juin 2021
- Faye Masse
- Piscine municipale
- 65,90 \$

AQUA ZUMBA

Aqua Zumba® combine la philosophie Zumba® à la résistance de l'eau, pour un party aquatique à ne pas manquer !

- 1 heure - 6 semaines
- Vendredi, de 9h30 à 10h30
- 2 juillet 2021
- Monika Fortin (instructeur certifié)
- Piscine municipale
- 70 \$

ACTIVITÉ SPÉCIALE « INITIATION » SUR PLANCHE À PAGAIE

Venez découvrir cette nouvelle activité de façon encadrée et gratuite. Places limitées.

- Samedi, de 9h à 10h (Groupe 1)
Samedi, de 10h à 11h (Groupe 2)
Samedi, de 11h à 12h (Groupe 3)
- Le 26 juin 2021.
Remis au lendemain en cas de mauvais temps
- Caroline Gauthier - En Corps
- Descente de bateau du parc des Champs-Élysées
- Gratuit, inscription nécessaire
Planche, pagaie et veste de flottaison fournis

CIRCUIT D'ENTRAÎNEMENT STATIONS D'EXERCICE



- 1 heure - 8 semaines
- Mercredi, de 9h30 à 10h30
- 9 juin 2021
- Audrey Beauclair- En Corps
- Stations d'exercice au parc des Champs-Élysées
- Gratuit, sans inscription nécessaire

CONFÉRENCE CULTIVONS EN BAC



Tout sur le jardinage des petits pots sur le bord de la fenêtre jusqu'à la conception et l'entretien de gros bacs-potagers en bois.

- 1 conférence de 1 ½ heure
- Mercredi de 18h30 à 20h
- Le 26 mai 2021
- Jasmin Lafortune
Coopérative de solidarité Jardinons
- Salle communautaire (Centre des arts et des loisirs Alain-Larue)
- 20,25 \$

FITNESS SUR PLANCHE À PAGAIE (STAND UP PADDLE)



Le Stand Up Paddleboard (SUP) est un sport des plus complets et qui consiste à pagayer debout sur une grande planche de surf. Remise en forme, effort et plaisir assuré.

- 1 heure - 6 semaines
- Mardi, de 18h30 à 19h30
- 29 juin 2021
- Caroline Gauthier - En Corps
- Descente de bateau du parc des Champs-Élysées
- 159,50 \$
Planche, pagaie et veste de flottaison fournis



Pour les nouveaux adeptes et les joueurs occasionnels qui désirent débiter sur une base solide. Axé sur la correction individuelle.

- 1 heure - 5 semaines
- Horaire flexible selon vos disponibilités
- Semaine du 7 juin 2021
- Gaétan Richard
- Pratique de golf 131 (591, route 131)
- 120,75 \$
- Matériel fourni

INITIATION AU KAYAK NIVEAU 1 | 14 ANS ET + JOURNÉE INTENSIVE



Formation reconnue par Canot-Kayak-Québec.

- 1 journée intensive
- Dimanche de 8 h 15 à 16 h 30
- 27 juin 2021
- Nerrivik Aventures
- Parc des Champs-Élysées
- 126,75 \$
- *Brevet disponible au coût de 25 \$
- Kayak, pagaie, combinaison étanche et veste de flottaison fournis

MARCHE ACTIVE ET MUSCULATION PAR INTERVALLE

- 1 heure - 8 semaines
- Lundi, de 11h à 12h
- 7 juin 2021
- Audrey Beauclair - En Corps
- Sentier champêtre (dans le rang Ste-Julie devant la rue Jean-Duceppe)
- Gratuit sans inscription nécessaire

YOGA SUR PLANCHE À PAGAIE (STAND UP PADDLE)



NOUVEAUTÉ

Voici une façon originale de pratiquer le yoga en pleine nature. Le principe est simple : trouver son équilibre afin de pouvoir bien enchaîner les postures. Vous serez en connexion avec la nature et le moment présent.

- 1 heure - 6 semaines
- Jeudi, de 18h30 à 19h30
- 1^{er} juillet 2021
- Caroline Gauthier - En Corps
- Descente de bateau du parc des Champs Élysées
- 159,50 \$
- Planche, pagaie et veste de flottaison fournis

YOGA POUR TOUS EN PLEIN AIR



Pratique guidée du hatha yoga conventionnel dans un décor enchanteur.

- 1¼ heure - 8 semaines
- Mardi, de 18 h à 19 h 15
- 22 juin 2021
- Sophie Desjardins - Yoga Lanaudière
- Parc des Champs Élysées ou salle communautaire (Centre des arts et des loisirs Alain-Larue) en cas de pluie
- 95,50 \$

ADULTES SEULEMENT

YOGA LÉGER 50 ANS ET PLUS



Les exercices et postures de base du hatha yoga traditionnel sont modifiés ou simplifiés. La pratique est adaptée aux besoins des participants. La plupart des exercices se font sur une chaise.

- 1 ¼ heure - 8 semaines
- Mardi, de 13h30 à 14h45
- 22 juin 2021
- Sophie Desjardins - Yoga Lanaudière
- Salle communautaire (Centre des arts et des loisirs Alain-Larue)
- 95,50 \$

BABILLARD DES ORGANISMES



PARTAGE

Bonjour à vous tous,

Du puis le début de cette pandémie, on a souvent souligné et été enfin conscientisé à cette solitude que vivent plusieurs de nos personnes âgées au Québec. Les personnes âgées de notre municipalité ne font pas bande à part. Il existe vraiment des personnes de chez nous qui vivent cette solitude souvent en silence. Il existe dans notre municipalité un organisme, PARTAGE, qui depuis sa fondation (1980) soulage sans prétention et modestement, à sa façon, cet état d'esprit par des activités et des repas communautaires mensuellement. Des bénévoles engagés sont présents pour vous accueillir et encadrer les diverses activités. Vous êtes résident ou résidente de Notre-Dame-des-Prairies, âgé de 60 ans et plus et avez le désir de rejoindre notre groupe et ainsi passer un bel après-midi en compagnie de personnes agréables, vous êtes tous les bienvenus. Notre organisme compte présentement environ 50 personnes.

Au moment d'écrire ces lignes le vaccin a commencé à être administré et nous avons tous l'espoir d'un retour normal de nos activités. Bien sûr cela ne sera pas pour demain mais nous ne vous avons pas oublié soyez-en certains. Dès que la situation sera rétablie et que nous pourrons nous réunir, vous serez avisés par un bénévole. Pendant ce temps il vous est toujours possible de vous inscrire sans frais au 450 756-0430. Je vous invite donc personnellement à venir constater par vous-même le bien fondé de notre organisme.

Les nuages ont commencé à se dissiper lentement, laissant place à une lumière d'espoir d'un monde en santé.

Pierre Renaud, Président de PARTAGE
450 756-0430

CLUB FADOQ LE BEL ÂGE

Nous sommes tous déstabilisés par cette pandémie et il très difficile de prévoir la suite de nos activités. La plupart d'entre elles se font à l'intérieur. Je pense donc qu'il est préférable d'attendre le ok de la santé publique et que tous les membres soient vaccinés avant la reprise de nos activités. Pour ma part, j'espère que nous pourrons reprendre en septembre si la santé publique le permet.

Merçi,

Annette Nantel, présidente



40^e BAZAR NDP | ANNULÉ

En raison de la pandémie et des directives de santé publique, nous avons dû annuler le 40^e Bazar NDP, cette année encore. À ce titre, nous vous demandons de ne plus laisser de matériel devant le presbytère jusqu'à nouvel ordre. Merci !

Gardons notre flamme bénévole et client allumée pour vivre le 40^e, prise 3, en avril 2022 !!!

Michel Vézina 450 759-9249
Charles Vézina 450 917-0392
Coprésidents

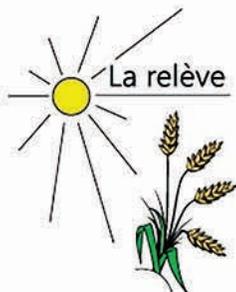


Pour les raisons que vous connaissez déjà, nous sommes désolés d'annuler la Fête de la Fidélité 2021. À tous les couples qui fêtent cette année leur anniversaire de mariage en multiples de 5 (et à tous les autres), nous levons nos verres pour vous souhaiter : Heureux anniversaire tout en santé !

Nicole et Michel Vézina au 450 758-0968

ou

Murielle et Serge Landreville au 450 753-5977



MOUVEMENTLARELEVE.ORG

Bonjour,

Toutes les activités du mouvement La Relève sont annulées jusqu'en septembre 2021.

Pour connaître les dates des activités à venir, nous te proposons de visiter le site internet de la Relève ou sa page Facebook. Pour d'autres informations, communique avec

Michel et Nicole | 450 758-0968



LE SCOUTISME EN TEMPS D'ESPOIR

En septembre 2020, nous pouvions reprendre nos activités avec une panoplie de règles sanitaires à respecter mais nous pouvions au moins faire nos activités en présentiel. Quelques semaines plus tard, fin octobre, la situation pandémique faisait en sorte qu'il nous fallait retourner en virtuel.

Au moment où vous lirez ces lignes, serons-nous de retour en présentiel ? Les activités seront-elles de nouveau permises ? Nous savons déjà que les camps ne seront pas possibles.

Nous aurons donc vécu une année scoutie particulière, où la résilience des jeunes aura inspiré les adultes qui les accompagnent à maintenir le scoutisme à flot dans notre municipalité.

Merci aux parents d'avoir encouragé les enfants à persévérer en cette période singulière. Merci à nos jeunes d'avoir fait l'effort de rester avec nous. Merci aux animateurs et animatrices d'avoir répondu : « présent ! »

Les beaux jours sont de retour et notre souhait le plus ardent est un retour à une plus grande normalité, pour nous permettre d'offrir aux jeunes toute la beauté que le scoutisme a à offrir. En septembre peut-être ?

Pour plus d'informations :

Michel Boucher (président) 450 756-1285 | Gabriel Boisseau (chef de groupe) 450 755-6441

Ou notre site internet www.scoutsmdp.ca



LA MAISON DES JEUNES (MDJ) DU GRAND JOLIETTE

Ce n'est pas la Covid qui va nous arrêter! L'équipe de la MDJ est toujours présente pour t'accueillir et te permettre de rencontrer tes amis et amies dans le respect des consignes sanitaires. Abonne-toi à notre page <https://www.facebook.com/mdjcaferencontre> pour savoir ce qui s'en vient et être membre de notre MDJ virtuelle.

DES PROJETS POUR TOI !

Les MDJ au cœur de ma réussite scolaire !

En partenariat avec les MDJ de Crabtree et La Piauie, nous t'offrons des périodes d'entraide aux devoirs, des visites chez des entrepreneurs et des activités récompenses.

Les jeudis Donjons & dragons :

Entre dans l'univers extraordinaire des jeux de rôles en créant le personnage de ton choix et vit avec lui toutes sortes d'aventures. Qui sait où cela pourra nous mener... un grandeur nature peut-être.

Notre jardin collectif :

Des semis à la cuisine, tu as le pouce vert, tu aimes cuisiner ou tu veux apprendre ? Nous avons besoin de toi !

Pour plus d'information sur nos services, ou une visite de nos locaux, n'hésitez pas à joindre l'équipe par téléphone ou via le www.maisondesjeunesgrandjoliette.org.

La Maison des Jeunes est située au 48 Gauthier Nord, à N.D.P. 450 756-4794



AFEAS

Au moment d'écrire ces lignes, tout est calme. Nous sommes encore en zone rouge. J'espère qu'en mai nous aurons accès au local.



Depuis deux ans, le comité provincial nous envoie des portraits de femmes ayant marqué la société par leurs actions. Pour la journée de la femme du 8 mars 2021, le choix s'est porté sur Emilie Cadron-Jetté, cette grande dame de Lanaudière. Elle est née le 27 janvier 1794 à Lavaltrie et est décédée le 5 avril 1864 à Montréal. Elle épouse à 17 ans Jean Marie Jetté. Ce mariage lui donne 11 enfants. Devenue veuve, elle oriente sa vie en 1845 pour fonder, avec Mgr Bourget, une communauté religieuse "vouée aux oeuvres de miséricorde temporelles et spirituelles". Devenue Soeur de la Nativité, elle fonde une maison dont la mission sera d'aider les filles-mères. L'Hôpital de la Miséricorde de Montréal donnera refuge à 2300 filles-mère.

Vous pouvez avoir plus de détails sur le site de l'AFEAS provinciale dans le Blogue du 22 février 2021

Vous pouvez visiter la Maison Rosalie-Cadron à Lavaltrie, au 1997 rue Notre-Dame. Si la pandémie le permet, le site devrait ouvrir en juin.

Madame Lise Couteau, notre présidente provinciale, a été nommée pour 4 ans sur le conseil du statut de la femme.

Ne pas oublier la grande leçon apprise par la pandémie : pour aider notre communauté, encourageons le commerce Local.

Francine Houle, présidente

LA FAMILLE LA PLUS BRANCHÉE DE NDP !



PRIUS Prime 2021

6 500\$*
DE RABAIS

 **LEXUS DISPONIBLE**



III PRÉSENT
DANS VOTRE ENVIRONNEMENT

450.759.3449 • 357, boul. Barrette • NDP



Clinique podiatrique
Mélanie LaPlante inc.
docteure en médecine podiatrique



Dre Mélanie LaPlante
podiatre

Dre Catherine Messara
podiatre

UNE APPROCHE
PAS À PAS ET
DES SOLUTIONS
SUR-MESURE!

ORTHÈSES | VERRUES
ONGLE INCARNÉ | CALLOSITÉ



Tél. : 450 753-4554
www.laplantedupied.com

 **NOUVELLE ADRESSE**

55, RUE COULOMBE
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES
(VOISIN DU MAÎTRE GLACIER)



450 755-1167

Suivez-nous sur 

WWW.COUTUEXPERTPEINTURE.COM

LES VRAIS EXPERTS DE LA PEINTURE DEPUIS 1978



15%
de rabais

sur tous les produits Benjamin Moore
sur présentation de la carte FADOQ

300, BOUL. ANTONIO-BARRETTE, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES



CLINIQUE
DENTAIRE

D^{re} ANNIE LEFRANÇOIS
450.759.9292

201-315, boul. Antonio-Barrette, N.D.P.
www.cdentairelefrancois.com

NOTRE MISSION : VOUS FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ.

**10 PHARMACIEN/NES ET 2 INFIRMIÈRES,
À VOTRE SERVICE.**

**Des services simples, qui peuvent faire une
énorme différence dans votre vie!**

Par notre équipe de pharmacien/nes* :

Saviez-vous que nous pouvons vous prescrire un médicament lorsqu'aucun diagnostic n'est requis ou pour certaines conditions mineures? De plus, nous pouvons vous prescrire tous les médicaments de vente libre.

Par notre équipe d'infirmières* :

Prélèvements sanguins, vaccination (grippe, zona, etc.), évaluation des plaies et changement de pansement, lavage d'oreille et soins des pieds et beaucoup plus.

Livraison gratuite

du lundi au vendredi de 9 h à 21 h
et le samedi de 9 h à 17 h.



320, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies
450 752-0905

* Des frais ou certaines conditions peuvent s'appliquer, informez-vous au laboratoire.



**Josée Marion et
Maxime Martineau,**
pharmaciens propriétaires

Affiliés à **famiprix**

GICLEURS PROTECTION INSPECTION CAMÉRAS
ALARME ALARME BOYAUX INCENDIE
BOTTES DE SÉCURITÉ INSPECTION SURVEILLANCE
Protection contre la COVID-19
VIDÉOSURVEILLANCE HARNAIS BOYAUX INCENDIE EXTINCTEUR
SÉCURITÉ BRODERIE SUR VÊTEMENTS INSPECTION HARNAIS
BOYAUX INCENDIE SURVEILLANCE CAMÉRAS
BOTTES DE SÉCURITÉ Gicleurs INTERPHONE BRODERIE SUR V
ACCESSOIRES POUR BORNE-FONTAINE
HARNAIS INSPECTION PROTECTION CORPORELLE
EXTINCTEUR BOTTES DE SÉCURITÉ SÉCURITÉ
DÉTECTEURS DE FUMÉE SURVEILLANCE SÉCURITÉ LUMIÈRES D'URGENCE
HAUTE VISIBILITÉ ALARME VIDÉOSURVEILLANCE



Depuis 1957

JOLIETTE SÉCURITÉ

152, BOUL. ANTONIO-BARRETTE, NDP, 450-759-1812

Pour **VENDRE** votre **PROPRIÉTÉ**

Vrai et honnête

Professionnel

Compétent

98, rue de la Visitation,
SCB (QC) J6E 4N3

Bur. **450 755-4500**

ÉRIC COMTOIS

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ DA
Agence immobilière Éric Comtois inc.
ÉRIC COMTOIS, COURTIER IMMOBILIER INC. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS D'UN COURTIER IMMOBILIER